

Circuler à Montbazin



La circulation, à pied, à vélo, en voiture, à cheval... est un des problèmes majeurs des villes et villages de notre région qui subit un très fort développement démographique. On compte en moyenne 2 voitures par habitant dans l'Hérault !! (chiffre de la CCI de Montpellier) 120 voitures à Montbazin dans les années 70 d'après Roland, ancien conseiller municipal, combien aujourd'hui ? La circulation est un sujet de préoccupation pour les Montbazinois comme l'enquête du n°1 de l'Esperluette nous l'a montré; nos élus (mairie et Conseil général) en sont bien conscients et y travaillent.

L'Esperluette ne pouvait faire l'impasse sur ce sujet : chacun se sent concerné par ce problème qui conditionne, au moins en partie, la qualité de la vie au sein de notre beau village. A sa manière, L'Esperluette a voulu faire fleurir les constats et les idées cueillis auprès des habitants que nous avons rencontrés. Nous tenons à les remercier tous pour leur excellent accueil. Etant donné la richesse et le foisonnement des réponses, les citer individuellement était impossible. L'intégralité de l'enquête ainsi que les plans détaillés sont disponibles sur le site de Montbazin.

Nous sommes également allés voir comment cela se passait du côté... de Poussan. Pierre Mariez, conseiller municipal, nous a longuement reçus et expliqué comment la commune avait, depuis cinq ans, entamé une réflexion sur les déplacements « mode doux » (vélo, piétons). Les conclusions des études menées par des cabinets spécialisés sont assez proches de celles de notre enquête à Montbazin : une constante croissance démographique, une extension du nombre de nouveaux quartiers, des accès au centre village rendant difficile les déplacements en mode doux et donc une sur-utilisation de l'automobile. Les deux derniers points forment cercle vicieux : plus la circulation automobile est dense, plus le stationnement est anarchique, plus il est dangereux et désagréable de se déplacer à pied ou à vélo. Des réalisations ont été proposées : elles coûtent cher (500 000 euros) mais ont été établies selon leur degré d'urgence, sur une dizaine d'années.

Les problèmes de circulation sont des problèmes quotidiens qui ne sont pas faciles à résoudre : si l'état des lieux fait généralement l'unanimité, les propositions d'amélioration font débat. Les propositions que nous vous livrons émanent des uns et des autres, nous les énonçons sans jugement. L'équipe de l'& ne s'engage que dans les rubriques intitulées l'Avis de l'&.

I. Les principaux axes d'accès au village :

1) Les voies d'accès à Montbazin vues par les automobilistes (schéma 1) :

- La RD5 :
- L'état des lieux : dangerosité de la route et du carrefour à l'entrée de Montbazin.
- Les propositions : le Conseil général et la mairie proposent une déviation par le Nord (usine à poules / route de Villeveyrac).
- L'avis des habitants interrogés : c'est une mesure nécessaire et urgente. Les routes de Villeveyrac et de Cournonsec seront ainsi moins empruntées. Cette déviation dégradera les paysages environnant mais cela est vu comme un mal nécessaire.
- L'avis de l'& :

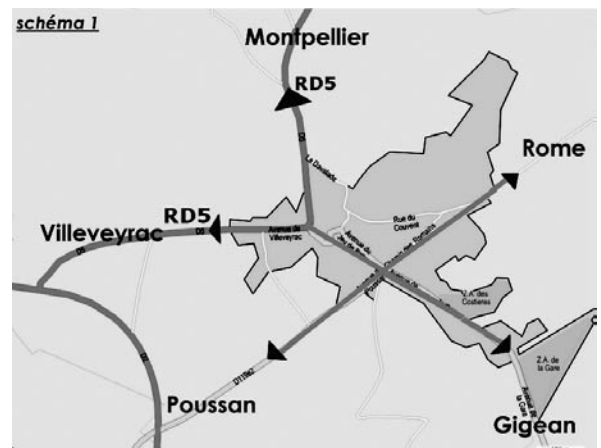
La question du tracé de la déviation pose certains problèmes qui devraient être évoqués lors de la réunion publique annoncée par le Conseil général¹. La portion restante de la route de Cournonsec sera rétrocédée à la commune et restera donc dangereuse. On sait maintenant que les platanes de ces deux routes ne peuvent être abattus (espèce protégée). Sachant qu'une diminution de la fréquentation entraîne une augmentation de la vitesse des véhicules, est-il possible

¹ L'Esperluette sera évidemment présente à cette réunion publique et, si besoin, reviendra sur le sujet dans un prochain numéro.

de demander au Conseil général des aménagements sécurisants avant la rétrocession de la route ?

- La route de Poussan : une question revient fréquemment : pourquoi n'y a-t-il pas d'accès à la déviation Villeveyrac – RN 113 par la route de Poussan ? Cela aurait permis de diviser les flux d'entrée et de sortie.
- La voie Domitienne :
- L'état des lieux : de plus en plus de Montbazinois l'empruntent pour rejoindre la RN 113 mais elle n'est pas conçue pour une circulation à double sens.
- La proposition de certains : élargir la route pour créer une nouvelle desserte de Montbazin.
- L'avis de l'& : il y a débat.

Faut-il faire de cette voie une véritable route pour augmenter les accès à Montbazin ? Mais multiplier les routes crée forcément des nuisances pour les riverains, les promeneurs qui n'osent déjà plus s'y aventurer, les paysages et le patrimoine dont la voie Domitienne, plus ancienne voie antique de France, est un des fleurons. De plus, toute intervention sur cette zone occasionnerait des fouilles archéologiques importantes. L'agglomération de Montpellier envisage le problème différemment et compte en faire une « voie verte » : véhicules agricoles (d'où le site d'implantation de la nouvelle coopérative) vélos et piétons. Ne vaudrait-il mieux pas oeuvrer dans ce sens ?



2) Les mêmes voies d'accès à Montbazin vues par les riverains :

• **L'état des lieux** : les 5 accès à Montbazin (voir schéma 1) constituent les accès au cœur du village pour les habitants de nombreux quartiers.

• **Les automobilistes roulent bien trop vite.** Les aménagements installés sur l'avenue de Villeveyrac (ralentisseurs, stop) sont jugés diversement efficaces. Les effets de la déviation et/ou des aménagements dissuasifs se font en revanche déjà sentir sur le trafic de certains axes (trafic de l'avenue de la Gare en baisse). D'autres, comme la voie Domitienne ou la rue de la Davalade (route qui rejoint la mairie par le jardin méditerranéen) voient leur trafic augmenter sans être prévues pour cela. Les habitants du quartier de la Salle Polyvalente s'inquiètent d'une augmentation du trafic sur la route de la déchetterie (projet de ZAE).

• **Aucun des accès principaux au centre ville ne dispose de trottoir** sauf l'Avenue de la Gare (petit trottoir mal protégé et mal commode) et le chemin des Romains sur sa partie haute : « cela ne choque personne que l'on marche dans les caniveaux » a déclaré une de nos interviewés, résumant bien la pensée de beaucoup. Les piétons ont souvent l'impression d'être en danger : qui oserait emprunter la route de Courmonsec à pied ? Comment descendre la route de Poussan avec des enfants ? L'escalier descendant du Cami du Martelet donne droit sur la route ! Le passage piéton en bas de l'escalier de la Ribeaute ne mène nulle part. Les riverains que nous avons interrogés refusent de laisser leurs enfants circuler seuls sur ces axes.

• Ces routes ne sont pas toutes équipées d'**éclairage public**.

• Certains s'étonnent de voir de **nouveaux quartiers** (route de Poussan) ou un stade se construire sans que les accès en circulation douce n'aient été prévus.

• **Les propositions des habitants interrogés :**

• **Véritablement ralentir les véhicules par tous moyens** (ralentisseurs, chicanes, stationnement alterné...).

• **Equiper ces routes de véritables trottoirs** sécurisés et pour certaines, les transformer en sens unique. Par exemple, doubler le pont de Poussan par une passerelle piétons, créer un cheminement piéton derrière les platanes sur le haut de l'avenue



de Villeveyrac et sur le fossé route de Courmonsec.

• **Sécuriser les parcours piétons** par des passages protégés (carrefour RD5, place de l'Eglise...).

• Faire appliquer l'**interdiction de stationner sur les trottoirs** le long de ces voies dangereuses.

• **Accélérer la mise en place de la déviation de la RD5.** Créer un second accès à la déviation par la route de Poussan.

• **Mettre en sens unique** le bas de l'avenue de Villeveyrac pour créer un véritable trottoir et sécuriser le carrefour. Faire respecter le Stop.

• **Prévoir des accès mode doux** au stade.

• **L'exemple de Poussan** : Poussan a créé un véritable trottoir en mettant l'entrée du village en sens unique (côté Villeveyrac). Pour éviter la vitesse excessive, une voie modérément large et des obstacles visuels ont été aménagés (stationnement sur un côté, barrières de l'autre). Certains habitants ont montré quelque réticence à voir leur rue transformée en sens obligatoire. Le résultat est cependant là : beaucoup plus de Poussanais circulent désormais à pied pour se rendre à l'école ou au centre ville. Sur ce même axe, sera prochainement mise en place une circulation piétons / vélos jusqu'au carrefour avec la Voie Domitienne.

L'avis de l'& :

Le centre de notre village est son cœur; c'est là qu'on trouve équipements publics et commerces. Il faut que

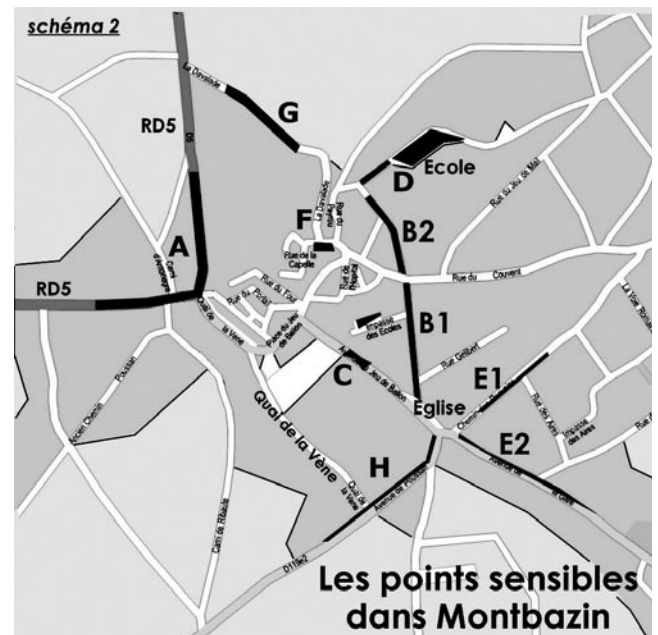
chacun puisse s'y rendre selon ses besoins, en toute sécurité et avec plaisir. Le vieux Montbazin ne pourra jamais accueillir l'ensemble des véhicules et les distances mises en jeu n'imposent pas le recours à la voiture. Mais les déplacements piétons ou vélos n'y sont pas encouragés : il faut les rendre plus agréables ou simplement moins dangereux. **La situation est véritablement urgente. Les solutions proposées ont fait l'unanimité auprès de l'équipe de l'&, notamment la passerelle piétons pour doubler le pont de Poussan et l'accès en mode doux pour toute nouvelle construction.**

II. La circulation en voiture et à pied dans le centre du village :

L'état des lieux :

• La largeur des rues ne permet pas toujours le croisement de deux véhicules. Les points noirs systématiquement relevés sont portés sur le schéma 2 : étranglement de la rue du Jeu de Ballon (C), étranglement de la rue de Valfalis (D) et rue de la Carriérasse (B1). Le stationnement des véhicules rend parfois la circulation difficile comme sur le bas du Chemin des Romains (E1).

• En outre, contrairement à Poussan, Montbazin a conservé dans son centre historique un certain nombre de **bâtiments publics** (mairie, poste, Maison des Sports, école), ce qui génère des flux de véhicules et de piétons. Or, les rues du centre village ne sont pas équipées de trottoirs. Les véhicules y circulent souvent vite, surtout quand ils descendent (bas de l'avenue de Villeveyrac (A), rue de la Carriérasse (B1),





Bas de la rue de Poussan les piétons sont sur la route!

Chemin des Romains (E1), rue du Puits de Jacob (B2). Lorsque la rue n'est pas assez large pour laisser circuler les voitures à double sens, **la situation des piétons devient préoccupante** (rue de la Carrièresse (B1), rue du Jeu de Ballon (C), étranglement de la rue de Valfalis (D), Chemin des Romains (E1)).

- Les buses des caniveaux sont à certains endroits assez larges pour qu'un enfant y tombe.
- Les chiens errants font peur à certains; les déjections canines en gênent d'autres.

Les propositions des habitants pour une meilleure circulation voitures et piétons dans le village :

- **Création d'un trottoir et mise en sens unique** de la rue de la Carrièresse (B1), du bas de l'avenue de Villeveyrac (A), de la rue du Jeu de Ballon (C) avec retour par le quai de la Vène et/ou par le cami de la Garelle, de l'étranglement de la rue de Valfalis (D).
- Création d'un trottoir et interdiction de stationner sur le bas du chemin des Romains.
- Création d'une nouvelle route reliant directement le quartier de l'école à la route de Cournonsec (voir schéma 5).



"Etranglement" Rue du jeu de ballon.

- Interdiction, par des obstacles, du stationnement entre l'école et le tennis sur le trottoir de la rue de Valfalis.
- Déplacement de certains équipements publics hors du vieux centre historique

En synthétisant toutes les propositions de modification de circulation, cela pourrait donner concrètement :

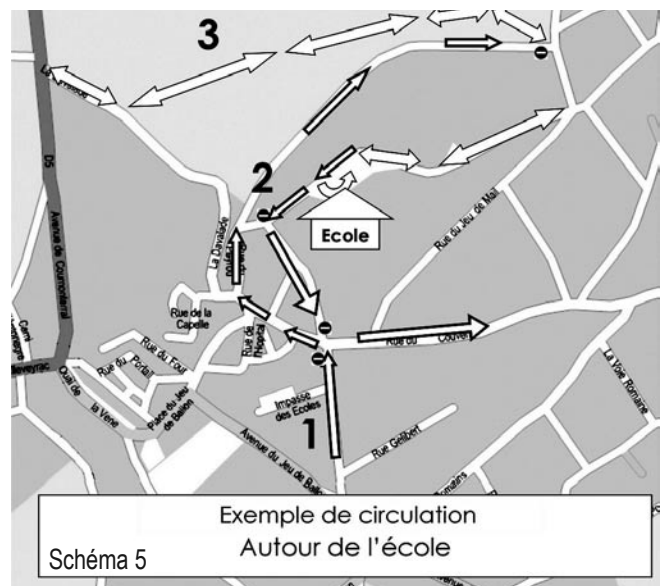
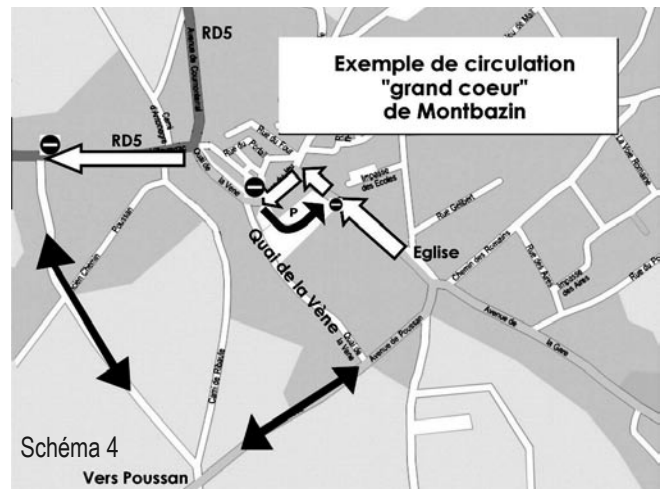
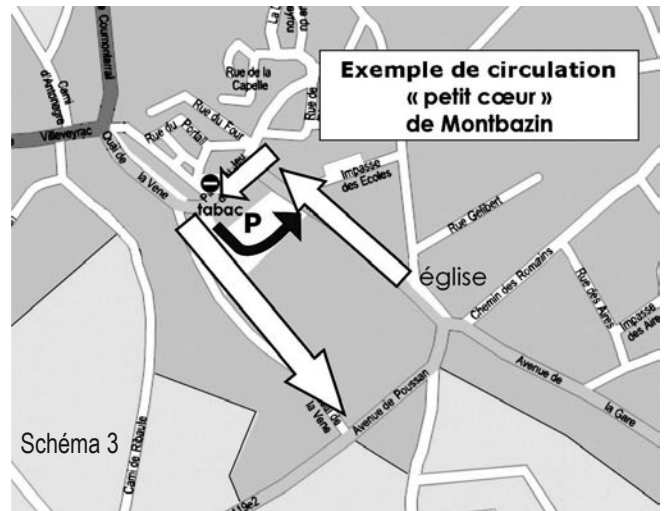
L'avis de l'& :

Il faut revoir le plan de circulation interne dans sa totalité pour sécuriser les rues et rendre la circulation piétonne possible. La mise en sens unique de certaines rues doit impérativement s'accompagner de la création de trottoirs et de dispositifs visant à réduire la vitesse des véhicules. Les rues en pente doivent être mises en sens unique vers la montée pour réduire la vitesse. Il faut encourager les déplacements collectifs piétons tels que le pédibus (accompagnement pédestre et collectif des enfants à l'école). Renseignements auprès de l'APEM, <http://apemmontbazin.free.fr>.

III. Le stationnement au centre du village.

L'état des lieux :

Les capacités de stationnement au cœur de ville (commerces, Maison des Sports, école) sont jugées extrêmement faibles. Certains hésitent à fréquenter les commerces, faute de pouvoir s'y garer. Le stationnement anarchique se développe et fait naître certaines exaspérations.



Les propositions des habitants interrogés :

- **Installer des parkings à vélo** dans les lieux publics (commerces, poste, mairie, écoles)
- **Création d'un parking** en zone inondable sous la Salle Polyvalente, couplé avec une passerelle piétons au pont de Poussan.
- **Transformation du jardin public (esplanade) en parking.**
- **Création d'un parking « visiteurs »** en face du jardin méditerranéen, directement orienté vers le centre historique du village.
- **Création d'un parking enseignants** au sein de l'école pour désengorger le parking devant l'école.

L'avis de l'& :

Ni les Gallo-Romains ni les châtelains de Montbazin n'ont prévu de trottoirs ni de places de parking !! Mais les conditions de vie et les besoins ont changé. C'est à nous tous, aujourd'hui, de faire preuve d'imagination pour que Montbazin reste un lieu où il fait bon vivre et préserve son charme. Nous sommes évidemment favorables à l'installation de **parkings vélo**. Supprimer un espace pour y créer un parking voitures est en revanche sujet à débat. Il faut minimiser l'impact sur l'environnement et réduire la pollution visuelle (goudronnage minimum, végétation...). La création d'un parking sur le jardin public devrait par exemple préserver les abords de la Vène, une aire de jeux pour les enfants et un espace pétanque.

Le respect des règles de stationnement doit être encouragé par une volonté politique forte et continue (prévention, éducation, sanction). 400 PV ont été infligés l'an dernier aux poussanais.

IV. La circulation dans les autres quartiers.

Nous nous sommes, dans ce numéro, concentrés presque uniquement sur le cœur du village parce que les personnes interrogées, quel que soit leur quartier, nous ont avant tout parlé des conditions de circulation au centre du village : de l'avis de tous, c'est là que les soucis sont les plus urgents et demandent le

plus de réflexion et d'imagination. Les difficultés rencontrées dans les **lotissements** existent mais nous n'avons pu, par manque de place, les traiter dans ce numéro. Quelques pistes de réflexion néanmoins, en attendant, si besoin, un traitement plus complet :

La situation est diverse selon le degré de fréquentation des rues. Certaines sont jugées dangereuses à cause de la vitesse excessive des véhicules (Cami de la Roque, Cami de la Garelle, Cami du Mas d'Arnaud par exemple). Dans ces rues, où la circulation des piétons sur la chaussée est périlleuse, le stationnement des voitures sur les trottoirs est jugé dangereux et l'absence de passages piétons protégés est pointée du doigt.

Les solutions proposées: rappeler par des panneaux la vitesse autorisée et la faire respecter, créer des zones à 30 km/h ; mettre en place des systèmes de ralentisseurs, interdire le stationnement sur les trottoirs.

L'avis de l'& :

Etant donné la spécificité des problèmes rencontrés dans chaque quartier, la création d'un réseau de comités de quartiers pourrait être un bon moyen pour les habitants de lister

les problèmes existants et de demander leur règlement.

Conclusion :

Les problèmes de circulation voiture et piéton sont des problèmes essentiels de la vie quotidienne des Montbazinois. Ils sont tous d'accord sur les constats et sur le fait qu'il faut améliorer les choses. Certains ont des idées pour améliorer la situation ; elles peuvent faire l'unanimité ou pas. Tous les problèmes ne peuvent être traités en même temps mais, **selon l'équipe de l'&, il importe d'établir un certain nombre de principes stables qui conduisent un projet cohérent à court, moyen et long terme pour que la convivialité de notre village n'étouffe pas sous le poids des voitures. Le principe essentiel pourrait être l'encouragement à l'utilisation de modes de déplacements doux par la sécurisation des routes et des parcours et la prise en compte de ce principe pour tout aménagement futur.**

Et selon vous, lecteurs ? Pour que cette publication ne reste pas lettre morte, faites entendre vos avis sur le sujet et venez-en discuter avec nous le

**Dimanche 13 mai à 18h,
Salle des Colonnades.**



L'Esperluette

est une association de Montbazinois qui a vocation à informer dans un esprit indépendant et constructif. A ce titre, l'esperluette ne représente ni ne soutient aucune liste électorale...

Membre sympathisant : 10€
Membre actif : 15€
Membre donateur : à partir de 20€

L'Esperluette
Maison des Sports
12, rue Carrièresasse
34560 Montbazin
esperluette.montbazin@voila.fr

Membres actifs de l'association :

Annie Baron,
Nathalie Calvin,
Laure Echaliier-Laurent,
Monaine Kieffer,
Florent Lingerat,
Philippe Loringuer,

Sophie Loringuer,
Carlos Murillo,
Ludovic Paille,
Yvon Stubert.

Mise en pages :

Roberto Hamm
Crayon & cie

Retrouvez toutes les informations de l'Esperluette sur Internet dans votre WebZine :

MontbaZine
www.montbazin.com

Suivi de nos dossiers précédents

ZAE

- Fin janvier, la commune sort le n°1 du bulletin municipal dans lequel nous avons pu lire le compte rendu de la mairie sur la réunion publique du 19 décembre 2006 (voir le CR & pour plus d'information). Ce texte rappelle notamment la surface de la ZAE (20 ha) ainsi qu'une information sur « les créations d'emplois de la zone commerciale qui seront prioritairement proposées aux habitants du village. ».

Sur ces points l'& souhaite apporter sa contribution :

1/ la surface de 20 ha annoncée lors de la réunion publique est subitement passée à 28 ha en 1 mois (source Communauté de Communes du 23.01.07), 25 ha déclarés en réunion de la CCNBT du 30 mars sur le budget. Notre communauté, dont le budget annoncé lors de la même séance s'avère excédentaire pourrait aussi réserver la vente, à prix raisonnable, aux artisans locaux (très demandeurs sur Montbazin) en excluant les géants de la grande distribution.

Pour quelles raisons la superficie de la ZAE a-t-elle augmenté ?

2/ L'embauche dans notre pays interdit, sous peine de poursuite judiciaire, toute discrimination et notamment de favoriser certains candidats du fait de leur lieu d'habitation. Cette promesse, faite au nom des entreprises de la zone commerciale, n'a donc aucune valeur. **Alors pourquoi l'avoir faite ?**

- Le était signé un moratoire de 2 ans entre la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et la Communauté d'Agglomération de Montpellier sur le gel des implantations de grande surface dans l'arrondissement de Montpellier où se situe Montbazin. Cette décision a pour but de vérifier par une étude complémentaire les besoins réels des habitants et préserver les commerces de proximité dans les villages.

En deux mots, le projet de zone commerciale dans la ZAE est gelé pendant 2 ans sans aucune garantie qu'il soit réalisable après le délai.

La commune et la CCNBT ont-ils pris en compte cette nouvelle information ?

- Le 5 février 2007, l'& a sollicité par courrier la commune sur les points soulevés lors de la réunion publique
- création d'une ZAE destinée uniquement aux artisans ;
- retrait du projet de grande surface commerciale de la ZAE ;
- garantie sur la non utilisation par les occupants de la ZAE des chemins existants menant au village ;
- mesure pour interdire la construction de logement y compris de gardien sur la ZAE ;
- préconisation pour garantir la qualité des travaux et construction ;
- information sur le budget dépenses et recettes de cette opération (coût des travaux,...).

Afin d'obtenir des réponses sur ces différents points, le président de l'ESPERLUETTE a été reçu le 4 mars par Mme la Maire. Elle a confirmé son souhait d'implanter un hypermarché et a assuré que le moratoire ne changeait rien au dossier car « il y en a toujours un dans les projets de ZAE » (ce qui est tout à fait inexact car c'est une mesure exceptionnelle liée à d'importants problèmes ou à un danger. NDLR). Elle a reconnu que des logements « de gardiens » seraient autorisés. Pour le reste, « il n'y a rien de nouveau en ce moment » car les enquêtes administratives (et particulièrement les fouilles archéologiques) empêchent d'aller plus avant dans le projet avant la présentation des résultats avec leurs observations. Donc rien de bouclé. La maire a précisé qu'elle informerait les montbazinois tous les 6 mois. Nous espérons qu'elle le fera (donc au mois de juin), comme elle s'y était engagée, dans le cadre d'une réunion publique.

L'entretien et les déchets

Nous avons proposé dans notre édition de janvier 2007 un état des lieux et des préconisations sur le sujet. Voici les dernières informations :

- des lecteurs nous ont demandé d'ajouter les compléments suivants :
- que les habitants ne déposent pas leurs déchets dans la nature ni aux abords de la déchetterie ;
- que la commune soit plus vigilante et plus pertinente en terme de police pour ces faits.
- Un plan d'action propreté a été élaboré par un nouveau comité créé dans le vieux village, « Montbazin village propre », initié notamment par la conseillère municipale Martine Nougué. Ce comité a soumis à la commune une liste de propositions dont une partie correspond à celle que nous avons formulée dans notre édition (mesure de police pour lutter contre l'incivilité, ...) **Ce sujet (entretien et déchets) sera repris par la commune dans une prochaine campagne de communication.**

Courrier des lecteurs

Je profite de cette tribune pour rappeler aux élus qu'il est de leur devoir d'informer les riverains sur les projets communaux importants qui vont bouleverser nos vies. Si tel avait été le cas, une adaptation du projet m'aurait sûrement évité l'impression d'avoir dans mon salon les immeubles HLM de l'ancien stade.

Le mal est fait

Madame le Maire, veuillez au moins planter une haie végétale qui préserverait l'intimité de chacun et favoriserait le bon voisinage.

M. et Mme ANGLADA